

Penser en français écrire en anglais et après ? Pour une ouverture du débat

Didier Vrancken

On sait que dans le monde francophone, les sciences sociales sont, à l'instar des autres disciplines scientifiques, gagnées par la quête de publications dans des revues à haut coefficient d'impact et par la course au h index, le tout ayant une tendance à se confondre de plus en plus souvent avec recherche de publications en anglais. On se souviendra qu'il fut un temps où la discipline sociologique fit pourtant des choix de structuration bien différents. Ainsi que le rappelle André Petitat dans *Global Dialogue* (2013), la naissance, en 1958, d'une association internationale de sociologie telle que l'Aislf, s'inscrit dans une perspective que l'on pourrait qualifier de « contre-hégémonique » face à la domination et à l'emprise nord-américaine sur la discipline. Cette hégémonie s'entendait tant dans ses dimensions linguistiques que militaires, économiques, technologiques et scientifiques.

Plus de 50 ans après, l'idée prêterait presque à sourire. La cause semblerait entendue. Mais le débat apparaît toutefois plus complexe. La sociologie à laquelle des générations de sociologues ont été formés au cours de la seconde moitié du XXème siècle se voit aujourd'hui singulièrement interpellée, voire remise en questions tant les sociétés, elles-mêmes, ont changé. Or, ces changements que les sociologues abordent à travers des thèmes tels que la globalisation, la reconfiguration du capitalisme, la diversité culturelle, la remise en cause des Etats-Nation, font quelque chose à la sociologie ou plutôt aux sociologies dans leur diversité et dans leurs spécificités locales. Au cours des ans, à mesure que l'Aislf s'étendait à d'autres rives que celles, plus traditionnelles, des pays majoritairement francophones, cette association s'est aperçue qu'il ne s'agissait pas d'y diffuser unilatéralement de la sociologie de tradition française. Plus elle se déplaçait, plus elle rencontrait, dans les pays de l'Est de l'Europe, en Amérique latine, en Asie et ailleurs, des sociologies de traditions très diverses, traversées à la fois par les enjeux de la globalisation mais à la fois confrontées à des spécificités locales. Sans doute la première tentative de formalisation d'une approche transnationaliste de la sociologie et au-delà, d'une reconfiguration des rapports entre les diverses sociologies nationales, fit-elle son entrée de manière formalisée à l'Aislf, à Nancy en 2011 puis à Rabat en 2012, à travers les analyses de Frédéric Leseman sur l'informalité. Celles-ci venaient notamment faire écho aux travaux de Laurence Roulleau-Berger sur la désoccidentalisation de la sociologie. Ces travaux venaient clairement mettre à mal un certain ethnocentrisme sociologique, que cette sociologie-là s'écrive en anglais, en français ou dans une autre langue d'ailleurs. Il suffit de lire la réaction de Stéphane Dufoix à l'ouvrage *le Danger sociologique* de Bronner et Géhin (*Libération*, 28 novembre 2017) pour se rendre compte de l'actualité de ce débat. Ainsi, dès

que se pose la question de la traduction des savoirs, sommes-nous renvoyés à une autre, bien plus vaste que celle des langues de publication, celle de leur circulation, de leur diffusion et des publics qui les reçoivent pour les lire, les parler, les écrire et à leur tour, les diffuser, voire les critiquer. Les savoirs franchissent les frontières, débordent. Or, si les savoirs débordent, c'est qu'ils circulent et s'ils circulent, ils disent, font et font agir sur la société. On se trouve dorénavant là dans un cadre contemporain qui n'est plus celui d'une « simple » expansion ou d'une transmission de concepts « durs », « lourds » qui ont fondamentalement structuré la discipline. Au-delà de ce débat sur les langues, nous nous retrouvons plutôt face à un second mouvement, celui d'une circulation, d'une diffusion de savoirs sociologiques qui interagissent de manière plutôt itérative et réflexive avec la discipline mais aussi avec les sociétés. Ces savoirs seraient capables de circuler, d'entrer en dialogue avec les sociétés civiles mais également – insistons sur l'idée – d'entrer en tensions, voire en frictions constantes avec elle. Ces savoirs débordent de leurs contextes théoriques et culturels traditionnels mais aussi de leurs contextes nationaux ou continentaux. Ils appellent de nouvelles approches, de nouvelles associations mais surtout peuvent contribuer à un renouvellement d'une sociologie académique essentiellement construite autour de quelques questions structurantes, capables de faire consensus et, en ce sens, d'être relayées, étendues au plus grand nombre sur le mode de l'argument valide et attesté comme vrai, le tout, sans doute à l'origine, en très peu de langues nationales différentes, afin de faciliter la structuration et la transmission des concepts. Nous sommes désormais entrés dans une seconde modernité qui nous oblige à penser différemment des processus de production de connaissances pluriels, multisitués, complexes à partir d'expériences spécifiques mais toutefois indissociables de risques et d'enjeux partagés au niveau mondial. Il s'agit là de penser une sociologie publique (comme la qualifierait Michael Burawoy) qui ne serait toutefois pas découplée de tout savoir sociologique construit et « solide ». Et cet enjeu-là, n'est pas une affaire de langue mais des langues dans leurs diversités. Comme l'écrivait Jean-Benoît Nadeau dans sa chronique du 27 février 2017 dans *Le Devoir* (Québec), « défendre le français ne consiste pas à rejeter l'anglais : après tout, les langues ont le propre de s'additionner. Mais défendre sa propre langue, c'est d'abord user du privilège de se dire dans celle-ci ».

ICICICI

Premièrement, quand les savoirs sociologiques débordent de leurs contextes, il faut les suivre. Et si nous les suivons, il faut alors pouvoir les entendre. Ils nous invitent à réfléchir sur un processus de production de connaissances qui s'avère bel et bien « complexe, pluriel, segmenté et surtout multisitué » (Rouilleau-Berger 2011 : 163). Deuxièmement, penser les sociologies non hégémoniques ne nous exonère en rien de la nécessité de penser leurs conditions de diffusion ni celles des conditions de partage de l'expérience, en acceptant de penser non seulement « les mouvements, les circulations, les déplacements, les mobilités » (2011 : 163) mais aussi, « des structures sociales stables, des institutions, des groupes sociaux et des individus » (2011 : 164). C'est là, à nos yeux, un enjeu pour la discipline

Toutefois, si les savoirs circulent, ils demeurent difficilement accessibles pour le profane, c'est là une idée que développe Monique Hirschhorn (2013). Très souvent, l'énonciation des savoirs sociologiques souffre d'un manque de lisibilité, de difficultés de traduction auprès du grand public. Relayant la distinction de Michael Burawoy (2005) entre sociologie académique et sociologie publique, la réflexion de Monique Hirschhorn nous aide à postuler que pour s'intéresser à la question de la diffusion des savoirs sociologiques, on ne peut désormais plus se focaliser sur la seule sociologie académique, définie par ses modèles, ses théories, ses méthodes. Il s'agit, bien plus largement, de s'intéresser à la dynamique dialogique, au débat qui s'entame entre le sociologue et le public auquel sont proposés résultats de recherche et réflexions sociologiques. On ne se trouve là guère éloigné de toute une réflexion sur la sociologie d'intervention (Vrancken, Kutty 2001) désormais actualisée autour de la question de ses relais, de ses réseaux, de ses intermédiaires, de ses supports (forums, plateformes, sites web, etc), de ses objets, de la constitution de mondes professionnels capables de diffuser et de débattre publiquement autour de la discipline et des questions de société au sein de la société civile. Pourtant, la sociologie publique ne peut se réduire à une simple affaire de diffusion, « la sociologie publique ne peut exister sans la sociologie académique qui produit, non seulement les cadres d'analyse, les méthodes, mais aussi, à travers de multiples programmes de recherche, les connaissances elles-mêmes. La sociologie publique ne peut se réduire à l'établissement d'un dialogue avec le public. Elle doit avoir quelque chose à lui dire, s'appuyer sur un savoir sociologique

DEBAT NON PAS DE LANGUE MAIS DES LANGUES DANS LEUR DIVERSITE

Défendre le français ne consiste pas à rejeter l'anglais : après tout, les langues ont le propre de s'additionner. Mais défendre sa propre langue, c'est d'abord user du privilège de se dire dans celle-ci. Jean-Benoît Nadeau dans sa

chronique du 27 février 2017 dans *Le Devoir (Québec)* » (Hirschhorn, 2013). Toutefois, comme le remarque encore l'auteure, « peu de sociologues s'intéressent à dresser un tableau sociologique de l'état d'une société nationale à un moment donné et, compte tenu de la rapidité des changements sociaux, à le renouveler rapidement ».

Reste cependant un problème à rencontrer. Si les savoirs débordent et épousent les voies d'un autre mode de diffusion et de circulation qui ne peut se passer des modèles et des cadres d'analyse d'une sociologie académique, comment expliquer que cette même diffusion soit aujourd'hui contrariée ? On pourrait, en première lecture, incriminer le peu de relais, de supports, de forums dont disposent les sociologues à cette fin et identifier là un enjeu que doivent impérativement rencontrer les centres de recherche, les universités mais surtout les associations internationales de sociologie telles que l'ISA ou l' AISLF¹. La capacité mobilisatrice associative et professionnelle des sociologues apparaîtrait ainsi comme une réponse potentielle à cette difficulté. Une seconde lecture, qu'adopte Monique Hirschhorn, insisterait sur les difficultés propres aux sociologues à diffuser leurs résultats de manière accessible et intelligible voire, sur leurs difficultés à décrypter leurs propres sociétés nationales. En troisième lieu, on pourrait identifier dans la dynamique même des sociétés confrontées à la globalisation et à la mondialisation des échanges, le cœur des obstacles rencontrés. En un sens, si les savoirs sociologiques apparaissent aujourd'hui plus difficilement « diffusables », c'est que la société aurait changé, nous amenant à mieux devoir saisir la nature et la profondeur des changements en cours. En conséquence, si les savoirs débordent de leurs contextes, c'est que les contextes ont fondamentalement changé ! C'est d'ailleurs là la lecture que le très intéressant argumentaire du colloque de Sofia proposait.

Il y aurait une quatrième lecture que nous souhaiterions proposer à titre d'hypothèse. Celle-ci consisterait plutôt à postuler que les savoirs ou les intelligences sous-jacentes aux savoirs académiques ont fondamentalement changé ! A tout le moins, ils sont bien plus étendus que nous ne le soupçonnions. Et, dans le prolongement de cette réflexion, il nous faudrait désormais prendre acte de cette évolution et tenter de saisir les nouvelles sociologies (de nature non hégémonique mais réflexive et associationniste) qu'ils véhiculent.

¹ L'International Sociological Association (ISA) dispose d'une revue en ligne *Global Dialogue*. De son côté, l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF), au moment où ces lignes sont écrites se prépare à lancer un forum intitulé *Sociologue dans la cité*.

1. Le sujet et les grammaires de l'intelligence

A suivre Jean-Marc Ferry (2004) dans son approche des *grammaires de l'intelligence*, il s'agit d'accorder un rôle essentiel à la communication, à la diffusion et à la circulation des savoirs à travers une autre dynamique que nous pouvons qualifier de « partage de l'expérience », en référence aux réflexions de Jean-Louis Genard (2013). Partage de l'expérience qui passerait par d'autres voies que celles traditionnellement empruntées par la raison argumentative. Nous n'entrerons pas ici dans un long débat sur ces analyses philosophiques, renvoyant le lecteur à Ricoeur (2004) pour la discussion des thèses présentées mais nous signalerons que parmi ces autres grammaires non linguistiques identifiées par Ferry se trouvent notamment une grammaire associative (ou iconique) et une grammaire imputative (ou indiciaire).

On pourrait avancer que si on peut parler d'hégémonie en sociologie, celle-ci passe, entre autres, par l'identification d'un modèle individualiste moral qui a accordé le primat à la raison argumentative - à tout le moins en Europe de l'Ouest - et aux perspectives délibératives au sein d'un espace public moderne et libéral, espace avant tout conçu comme monde différencié entre sphères de validité, principes de justice et/ou de légitimité. Cet espace a toutefois été conçu de manière substantive à partir de propositions reconnues comme vraies, comme fondées par une grammaire syntaxico-discursive ou par une raison argumentative sensée permettre la construction d'accords normatifs. Une raison qui ne pouvait concevoir que « le monde puisse faire sens en dehors de propositions » (Ferry 2004 : 53) raisonnables et argumentées. Dans ce contexte, « le sens que l'on eût imputé à la nature (...) se voit intégralement approprié à l'esprit en tant que pensée. (...) Que le monde du sens ne réside plus que dans l'esprit, et que le sens du monde ne puisse trouver son fondement que *a parte subjecti*, c'est là une implication qui se trouvait inscrite dans les dispositions de la grammaire propositionnelle, et qui s'actualisa quand la grammaire propositionnelle devint grammaire officielle, ce que les Modernes ne firent que consacrer dans une radicalisation idéologique ».

Or, postuler que le sens n'est pas entièrement déposé dans nos têtes, dans l'esprit, c'est postuler, *a contrario*, qu'il est distribué, qu'il est dans le monde, qu'il y a circulation et partage de l'expérience et que celle-ci épouse d'autres voies que celles de la raison argumentative appuyée et substantiellement répandue à partir d'un modèle individualiste moral, propre au libéralisme de la 1^{ère} modernité. Nous proposons de tirer deux enseignements de cette réflexion. En premier lieu, si les savoirs débordent, c'est qu'ils circulent dans le monde et qu'ils ne sont pas uniquement situés dans l'esprit. Il y a là une analogie à établir dans le domaine des émotions où Vinciane Despret (2001 : 57) a bien illustré que la culture

occidentale a toujours identifié l'émotion comme « quelque chose à l'intérieur de l'individu », quelque chose que nous avons appris à gérer, ce sans quoi, elle nous « déborde ». Or, les émotions ne sont pas de simples réactions, elles se produisent dans un univers de relations sociales. Elles « débordent » littéralement. Elles sont « dans le monde », y circulent, se partagent, ce que font également les savoirs dès lors qu'ils nous apparaissent simultanément produits « à différents endroits du monde susceptibles de laisser apparaître un espace intermédiaire transnational à la fois local et global » (Rouilleau-Berger, 2011 : 11), nous invitant à une véritable « mise à distance » des pensées hégémoniques. En second lieu, nous sommes invités à réfléchir profondément sur les voies contemporaines empruntées par la mondialisation et l'essor du néolibéralisme. Ce modèle inhérent à la première modernité a contribué à une approche différentialiste et disjonctive, visant notamment à conceptualiser séparément l'Etat, l'individu, les professions et le marché. Ainsi dans une conception libérale classique, l'Etat et le marché sont-ils pensés de manière disjointe et, selon une lecture plus traditionnelle, le développement du marché s'accompagne-t-il – dans les pays occidentaux – d'un amoindrissement de l'Etat qui parfois « abandonne », « délaisse » ou « laisse de côté ». Or, sur ce point précis, nous sommes désormais entrés dans une seconde modernité qui nous oblige à penser différemment les processus « d'individualisation, de sous-emploi, de risques écologiques et financiers au niveau mondial ; mais cette seconde modernité ne peut être pensée sans lien avec les différentes modernités d'autres parties du monde. Ce processus signifie alors que la diversification et la différenciation des expériences sont indissociables de nouveaux risques mondiaux, individuels et moraux, dans un contexte à la fois local et global » (Rouilleau-Berger, 2011 : 98). Contrairement à une idée généralement répandue, on peut avancer que l'avènement du néolibéralisme a moins signifié le triomphe du marché et la disjonction des sphères de l'action que l'avènement d'un véritable gouvernement des conduites. Ainsi, à suivre les travaux de Dardot et Laval (2009) sur *La nouvelle raison du monde*, peut-on postuler que le néolibéralisme est une pensée d'Etat et non une pensée centrée contre l'Etat ou prônant son déclin. Il serait davantage une pensée imaginant le marché comme « processus de formation de soi » sur base d'un postulat fort, celui de la production de nouvelles formes d'individuation appuyées sur des dispositifs de travail et d'intervention des personnes sur elles-mêmes (Vrancken, 2010). Ces derniers visent le réengagement de l'action publique de l'Etat sur de nouvelles bases, celles de la construction de personnes autonomes, compétentes, responsables et *self-sufficient*. Le néolibéralisme ne serait donc pas un choix fait simplement en matière de politique économique mais une manière d'être, de penser, répondant à la question de la gouvernementalité de nos sociétés.

Pour saisir les transformations en cours, la question du sujet apparaît désormais centrale. Celle-ci s'ouvre toutefois sur un sujet souffrant, inquiet, voire fragilisé, un sujet qui ne croit désormais plus au projet d'un monde entièrement maîtrisable. Comme l'observe de Courville Nicol (2006), « dans la conception libérale, la peur est à l'origine du pacte social et donc de la liberté civile. (...) Les individus sont de plus en plus appelés à se gouverner par le risque, à faire des calculs en fonction des attentes et des objectifs propres à une logique néolibérale où on attend d'eux qu'ils soient personnellement responsables de ce qui leur arrive : l'individu-providence doit être prévoyant et se prémunir contre la maladie, le crime, le chômage, le stress, la catastrophe financière, l'échec amoureux, la vieillesse et la mort. En l'occurrence, dans la logique du *self-help* contemporain, prendre des risques et une forme d'entreprise personnelle qui permet de vaincre la peur et d'évoluer ». Ce sujet serait certes protégé par des dispositifs mais appelé à se gouverner par la peur, à devenir prévoyant pour se couvrir contre la maladie, contre le chômage, le vieillissement, la crise économique et puis, plus largement, l'échec amoureux, le stress, les aléas des parcours de vie. Le risque ne serait plus mesurable, appelant l'administration de la preuve, mais « procéduralisable », mobilisant une mise à l'épreuve des personnes. Les individus, en particulier les plus vulnérables, se voient de plus en plus invités à s'interroger sur leurs parcours, sur leurs motivations, sur leurs potentialités et à réfléchir sur eux-mêmes. Ils sont appelés à être pleinement sujets, à exposer leur fragilité, dans tous ces espaces où, précisément, se recomposent les rapports de soi à soi. Là où il s'agit de repenser profondément le sujet autrement que comme un sujet capable de se mouvoir dans l'ordre immuable des validités : « exactitude des constatations, justesse des recommandations, sincérité des déclarations, et vérité des affirmations » (Ferry 2004 : 17). Un sujet qui se constitue non de manière continue et immuable mais différemment, en fonction des contextes historiques et des endroits où il se situe sur la planète (Rouilleau-Berger 2011). Là où le néolibéralisme se confronte à la dynamique des singularités et des particularismes locaux.

2. Conclusions

Il ne s'agit certes pas de conclure à l'existence d'un horizon dépassé, celui de la raison argumentative et de ses propres limites, raison débordée par la crise et les nouveaux contextes de société. Au contraire, il s'agit plutôt de se demander si nous serons capables d'intégrer à nos savoirs d'autres formes d'intelligence profanes, intelligences émotionnelles, par exemple, que l'on voit émerger dans les domaines du religieux, de l'esthétique, de l'architecture, du

sentiment amoureux, de la communication animale. Autant de domaines où l'on peut montrer qu'apparaissent des langages non propositionnels pour faire partager et circuler l'expérience. Autant de domaines encore à explorer, appelant davantage d'ouverture de nos travaux aux approches anthropologiques et ethnographiques. Mais il importe de ne pas dissoudre le savoir-faire analytique substantiel de la sociologie uniquement dans le partage de l'expérience. Un des enjeux futurs de la discipline sera, d'une part, de continuer à ne pas laisser de côté une approche plus substantielle, fondamentale, pour penser les configurations, les morphologies sociales, les systèmes, les catégories sociales mais aussi, d'autre part, de se pencher sur les conditions du partage de l'expérience et des savoirs profanes.

Il y aurait bien sûr de nombreuses manières d'aborder cette question des « sociologies non hégémoniques ». Pour notre part, nous avons voulu insister sur deux idées qui peuvent rejoindre celles de Laurence Roulleau-Berger. Premièrement, quand les savoirs sociologiques débordent de leurs contextes, il faut les suivre. Et si nous les suivons, il faut alors pouvoir les entendre. Ils nous invitent à réfléchir sur un processus de production de connaissances qui s'avère bel et bien « complexe, pluriel, segmenté et surtout multisitué » (Roulleau-Berger 2011 : 163). Deuxièmement, penser les sociologies non hégémoniques ne nous exonère en rien de la nécessité de penser leurs conditions de diffusion ni celles des conditions de partage de l'expérience, en acceptant de penser non seulement « les mouvements, les circulations, les déplacements, les mobilités » (2011 : 163) mais aussi, « des structures sociales stables, des institutions, des groupes sociaux et des individus » (2011 : 164). C'est là, à nos yeux, un enjeu pour la discipline.

Références bibliographiques

Burawoy, M. 2005. 2004 American Sociological Association Presidential Address: For Public Sociology. In: *American Sociological Review*, 70, pp. 4-28.

de Courville Nicol, V. 2006. Pour une sociologie culturelle foucauldienne... de la peur. In: *Sociologie et sociétés*, vol. XXXVIII, 2, pp. 133-150.

Dardot, P., Laval C. 2009. *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Paris: La Découverte.

Despret, V. 2001. *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie des émotions*. Paris: Les empêcheurs de penser en rond.

Ferry, J.-M. 2004. *Les grammaires de l'intelligence*. Paris: Les éditions du Cerf.

Genard, J.-L. 2013. Quelques éléments pour comprendre la crise actuelle des référentiels humanistes. Communication orale au colloque « Reconfiguration du politique et du lien social », Hammamet, AISLF, 6-8 mai.

Hirschhorn, M. 2013. Un *Janus bifrons* : la sociologie comme discipline universitaire et comme « vocation ». In: *SociologieS*, <http://sociologies.revues.org/4397>.

Lesemann, F. 2013a. „L'« informel » dans un contexte de transnationalisation des politiques sociales“. In: Kerschen, N., Legrand, M., Messu, M. (eds). *La symphonie discordante de l'Europe sociale*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube, pp. 343-361.

Lesemann, F. 2013b. „« Agir face à l'incertain » : le potentiel heuristique de l'« informalité » pour penser l'incertain. Quand le Sud questionne le Nord“. In: Vrancken, D. (éd.). *Penser l'incertain*. Québec: Presses de l'Université Laval, à paraître.

Mercure, D. (éd.) 2001. *Une société monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*. Louvain-la-Neuve/Québec: De Boeck/Presses de l'Université Laval.

Petit, A. 2013. The Global Place of French-Speaking Sociology. In: *Global Dialogue*, Vol.2, Issue 4, <http://isa-global-dialogue.net/the-global-place-of-french-speaking-sociology-2/>.

Petit, A. (éd.) 2010. *Etre en société. Le lien social à l'épreuve des cultures*. Québec: Presses de l'Université Laval.

Ricoeur, P. 2004. Note sur les grammaires de l'intelligence de Jean-Marc Ferry. In: *Esprit*, Août-septembre.

Rouleau-Berger, L. 2011. *Désoccidentaliser la sociologie. L'Europe au miroir de la Chine*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.

Vrancken, D. (éd.) 2013. *Penser l'incertain*. Québec: Presses de l'Université Laval, à paraître.

Vrancken, D. 2010. *Le Nouvel Ordre Protectionnel. De la protection sociale à la sollicitude publique*. Lyon: Parangon.

Vrancken, D., Kutty, O. (eds) 2001. *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*. Bruxelles: De Boeck.

Présentation de l'auteur :

Docteur de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Didier Vrancken est Professeur de sociologie et Président de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF). Ses travaux portent sur l'étude des reconfigurations contemporaines des politiques

sociales et des dispositifs d'intervention sur les personnes ainsi que sur les formes contemporaines de subjectivation.

Vrancken, D., 2010. *Le nouvel ordre protectionnel : de la protection sociale à la sollicitude publique*. Lyon: Parangon.

Vrancken, D., Macquet, C., 2006. *Le travail sur Soi. Vers une psychologisation de la société ?* Paris: Belin.

Dubois, Ch., Vrancken, D., 2014. « Travail sur Soi et justice réparatrice en prison : comptes rendus d'une mise en pratiques ». In: *Sociologie et sociétés*, à paraître.

Didier Vrancken

Université de Liège – Institut des Sciences Humaines et Sociales

7, boulevard du Rectorat boîte 49

4000 LIEGE (Belgique)

didier.vrancken@ulg.ac.be